



NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2018

21^{ème} Lettre d'information du mandat 2014-2020

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr
Site municipal : www.aunay-sous-auneau.fr
Tél. : 02 37 31 81 01 - Télécopie : 02 37 31 36 38
Distribution : 29/10/2018

NUMEROS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au : 02 37 20 14 48.

URGENCES

SAMU : 15 ou d'un portable 112.
Centre Régional anti-poison de Paris : 01.40.37.04.04
Gendarmerie : 17 - **Pompiers** : 18.
Pharmacie de garde : 17
VEOLIA (Astreinte Eau/Assainissement) : 0 969 323 529
ERDF « ENEDIS » (Réseau électricité) : 0 972 675 028

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h30.
- Mardi et Vendredi de 13h30 à 17h30.
- Jeudi de 13h30 à 18h30.

Possibilité de recevoir sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

LE CARNET

DÉCÈS :

Jean-Paul LELU décédé le 3/10/2018

BAPTÊMES CIVILS *:

Tom et Lucie DESHAYES le 12/10/2018
Dean et Stella HUET le 20/10/2018

NAISSANCE *:

Bleuwenn MAZUEL née le 01/10/2018

*= seuls figurent dans ce carnet les mariages, baptêmes civils, pacs et naissances dont les intéressés ont accepté la publication

VIDANGE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Nous vous vous rappelons que le SPANC de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France assure la prestation de vidange des installations d'assainissement non collectif.

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation il vous suffit de compléter le bon de commande téléchargeable sur notre site www.aunay-sous-auneau.fr / Vie Pratique / Eau et Assainissement.

Ce bon de commande doit être retourné par mail : eau.spanc@porteseuréliennesidf.fr

ou par courrier :
Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France
SPANC
Pôle de Gallardon
Grande rue de Montlouet
28320 GALLARDON

Chers habitants,

Nous profitons tous du soleil lors de cette arrière-saison exceptionnelle et faisons des économies de chauffage.

Les entreprises mandatées par le Syndicat Mixte ouvert Eure et Loir Numérique ont travaillé tout ce bel été au câblage et à l'adressage de la fibre optique dans notre village.

Le syndicat et notre communauté de communes nous permettent une connexion, au réseau internet très haut débit à l'abonné, sur l'ensemble de la commune.

Venez tous à la réunion publique du mercredi 21 novembre 2018 à 18h00 au Foyer Communal Jean Moulin afin d'obtenir des réponses à vos interrogations.

Chaleureusement.

Le Maire, Jacques WEIBEL

Pour VOTER,



Les inscriptions sont enregistrées à la Mairie jusqu'au 31 décembre 2018 dernier délai

Attention : Pour les nouveaux habitants, l'inscription n'est pas automatique.

Se présenter à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (Possibilité de faire la démarche par un tiers dûment habilité, par correspondance ou par courriel). Possibilité aussi d'adresser la demande d'inscription en ligne sur le site service-public.fr

Pour les jeunes de 18 ans : Il est conseillé de s'assurer auprès de la Mairie que l'INSEE a bien transmis l'inscription d'office.

Pour information, la date des élections européennes est fixée au dimanche 26 mai 2019

RAPPEL :

Les jeunes doivent se faire recenser à la Mairie entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Cette formalité est importante : Elle conditionne la journée d'appel obligatoire. L'attestation délivrée sera demandée pour passer différents diplômes et à l'examen du permis de conduire.



En dernière page de cette publication vous trouverez l'invitation pour la réunion d'information consacrée à l'arrivée de la fibre optique sur la commune

(21/11/2018 à 18h00 au Foyer communal Jean Moulin)



INFORMATION DE GDS CENTRE (GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE) À L'ATTENTION DES APICULTEURS

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruche, ruchette ou ruchette de fécondation.

C'est une obligation annuelle pour tout apiculteur dès la première colonie d'abeilles détenue.



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

-  **CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE**
-  **AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES**
-  **MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE**

Déclaration en ligne sur :
mesdemarches.agriculture.gouv.fr
(Rubrique : Démarches)

Pour plus de renseignements :

GDS Centre
4 rue Robert Mallet Stevens,
36018 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 08 13 80
Courriel : contact@gdscentre.fr

GDS 28
Maison de l'Agriculture La Grand'Cour des Bois
28480 MIERMAIGNE
Tél : 02 37 53 40 40
Courriel : c.auguste@eure-et-loir.chambagri.fr



AIDES FINANCIÈRES AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) peut aider les propriétaires occupants des habitations de plus de 15 ans pour différents travaux sous conditions de ressources.

Ces aides sont notamment très utiles pour la rénovation de l'habitat en vue de réaliser des économies d'énergie.

La Direction Départementale des Territoires est l'interlocuteur qui est en mesure d'apporter tous les renseignements au niveau local.

Site internet : <http://www.anah.fr>
Courriel de la DDT : ddt-sauh-hab-prv@eure-et-loir.gouv.fr
Courrier à la DDT : Direction Départementale des Territoires
SAUH / Délégation de l'ANAH
CS 40517
28008 CHARTRES Cedex
202 37 21 43 69



La Mairie est de nouveau informée d'erreurs des usagers qui ne permettent pas la collecte des ordures ménagères et/ou des bacs du tri sélectif. Lorsque le contenu des bacs n'est pas conforme, la collecte n'est pas assurée par le service.

Il est rappelé la nécessité de respecter les règles fixées par le SICTOM.

Pour tout renseignement sur les services du SICTOM : Site internet : <http://sictom-region-auneau.com>
Courriel : contact@sictom-region-auneau.com
Tél : 02 37 22 17 37



- Récemment un démarcheur proposait dans une rue de la commune des explications concernant la réglementation sur la taxe foncière. À l'heure où l'État supprime des postes de fonctionnaires dans l'administration fiscale, n'oubliez pas que des agents du service des impôts soient missionnés pour faire du porte à porte pour expliquer les réformes !!!!
- Attention aux bilans énergétiques gratuits : Certains démarcheurs insistent sur le caractère obligatoire de ces bilans en prétextant que les propriétaires risquent de payer des taxes nouvelles s'ils ne répondent pas à l'enquête et s'ils ne réalisent pas les travaux proposés. Il n'existe aucune obligation réglementaire de bilan ou d'analyse énergétique. Seul un diagnostic de performance énergétique (DPE) est obligatoire en cas de vente ou location des immeubles

Les administrations compétentes et les associations de consommateurs peuvent répondre à vos questions en cas de doute. N'hésitez pas à signaler tout démarchage suspect à la Mairie ou en appelant le « 17 ».

Le bonheur des uns fait le malheur des autres.

Cette fin d'année exceptionnellement ensoleillée est une véritable aubaine. Elle prolonge les instants en terrasse ou au jardin mais prive d'eau la végétation, les cultures. Nous vivons une arrière-saison rêvée qui ne doit pas nous faire oublier la menace écologique qui pèse sur l'avenir.

Nous pouvons tous agir à notre échelle en adoptant des comportements responsables ; les prochaines mesures vont nous y aider comme la suppression des « plastiques » au quotidien. Pourtant, il est d'ores et déjà possible d'agir au moyen de gestes simples et en étant rigoureux. Par exemple, le tri des déchets est un acte qui demande certes, un peu d'organisation mais qui est à la portée de tous. Pourquoi y-a-t-il encore des bacs qui ne peuvent pas être relevés faute d'être conformes ? Les fêtes de fin d'année vont générer davantage de déchets... alors soyons vigilants.

En attendant, bonne lecture et bonne fin d'année à tous.

Clara, Gwenaëlle, Jean-André, Sonia, Sylvie, et Cathy

L'ECHO DES ASSOS

Le samedi 17 et le dimanche matin 18/11 auront lieu les Championnats de tir aux armes préhistoriques, organisés par l'association **ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE LOCALE**. La compétition est ouverte à tous les amateurs et spectateurs. Inscriptions le jour même dès 9^h au foyer communal.

Le loto de la **FANFARE** aura lieu dimanche 2/12 à partir de 13^h30 au foyer communal Jean Moulin. Les musiciens renouvellent le concert de Noël le dimanche 23/12 en fin d'après-midi, à l'église Saint Eloi.

L'association **MULTIDANSES** organise son spectacle de Noël le 15 décembre à 20^h45. Inscription toujours possible pour les cours. Contact 07 81 28 87 23

L'association **SAINT ELOI** exposera sa crèche à partir du 9/12. Exposition à la sacristie de 160 petites crèches du Monde de Marie-France et d'Anaïs le 9/12 et le 16/12 de 15h à 17h, ainsi que le 23/12 à l'occasion du concert de Noël de la Fanfare.

Il est toujours possible de s'inscrire au **CSA FOOT** dans les catégories de jeunes suivantes :

- U6/U7 (entraînements les vendredis à 18^h15)
- U8/U9 (les mercredis à 14^h30)
- U10/U11 (les mercredis à 17^h)

CHRONIQUES DE LA VIE ALNELOISE

CINEMOBILE à Auneau le 10 novembre

- Un nouveau jour sur Terre (documentaire) → 16H15
- Adama (animation) → 18:15
- Au revoir là-haut (fiction) → 20:30

DU COTE DES ECOLES

Les élèves de l'école élémentaire exposeront leurs travaux sur la grande Guerre, le dimanche 11 novembre, à l'occasion de la célébration du centenaire de l'armistice.

S'ensuivra la semaine contre le harcèlement puis le traditionnel Festival du Jeu la semaine du 12/11.

Le mois de décembre fêtera la laïcité avant les préparatifs de Noël.

DU COTE DES CENTRES

Cette année, l'accueil de loisirs connaît une forte demande de places pour les temps périscolaires du soir. Bien qu'une augmentation de la capacité d'accueil ait été accordée, une solution provisoire est mise en place.

À partir du 5/11 les enfants d'âge maternel seront accueillis dans les locaux actuels du centre.

Les enfants d'âge élémentaire seront accueillis, soit dans l'ancienne salle des associations, soit dans le foyer communal.

Une nouvelle organisation sera mise en place à partir de janvier 2019.

DU COTE DU COMITE DES FETES

« Chers habitants d'Aunay-sous-Auneau, Le bureau du Comité des Fêtes a fait peau neuve et a hâte de vous retrouver aux manifestations à venir. Nous vous attendons pour Halloween le samedi 3 novembre à partir de 18^h30, puis le vendredi 7 décembre pour la soirée 'Hommage à Johnny' et enfin, pour clore cette belle année, la fête de Noël le samedi 16 décembre. En espérant vous rencontrer et peut-être vous donner envie de nous rejoindre en tant que bénévoles. À bientôt. Betty, présidente du Comité des Fêtes »

DU COTE DE LA BIBLIOTHEQUE

Le papier se transforme en euros pour le Téléthon !

Dès aujourd'hui une benne est installée dans la cour de la bibliothèque. Vous pouvez y déposer des journaux, des vieux livres et des magazines...

Après le Téléthon, le contenu de la benne sera converti en euros. La somme obtenue sera reversée à l'AFM TELETHON de la part des habitants d'Aunay-sous-Auneau.

Rappel des horaires : la permanence du vendredi est désormais ouverte de 16^h30 à 18^h30.

Les samedis suivants sont ouverts de 10^h à 12^h : 10 et 24 novembre 2018, 8 décembre 2018, 12 et 26 janvier 2019.

Et sinon les autres permanences sont inchangées.

AGENDA

NOVEMBRE

- Sam 3** Halloween du Comité des fêtes
- Ven 7** Soirée Hommage à Johnny
- Sam 10** Cinémobile Place Dagron à Auneau-Bleury-St Symphorien
- Dim 11** Commémoration Armistice (rdv à 9^h45 à la mairie)
- Sam 16** Noël du Comité des fêtes
- Sam 17** Championnat de tir aux armes préhistoriques
- Dim 18**

DÉCEMBRE

- Dim 2** Loto de la Fanfare
- Sam 15** Spectacle de danses
- Dim 23** Concert de Noël de la Fanfare



ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À AUNAY SOUS AUNEAU

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 21 Novembre 2018

Madame, Monsieur,

Depuis le 12 octobre 2012, le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique a été créé afin de mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) et de déployer environ 3 000 km de fibre optique sur le département. Le Syndicat est constitué du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de 22 Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'Eure-et-Loir, dont la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France.

Des travaux ont lieu depuis 2017 afin d'installer la fibre optique à AUNAY-SOUS-AUNEAU. Cette fibre optique permet de mettre en place un nouveau réseau internet très haut débit.

La fibre optique est maintenant proche de chez vous et vous pourrez prochainement souscrire un abonnement.

Nous vous proposons donc de participer à une réunion publique d'information le :

**Mercredi 21 Novembre 2018 à 18h00
au foyer communal Jean Moulin
Place de la mairie • 28700 AUNAY-SOUS-AUNEAU**

afin de connaître les démarches pour obtenir la fibre optique **chez vous**.

Participeront à cette réunion :

- Jacques LEMARE, Président du Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique
- Catherine AUBIJOUX, Conseillère départementale du canton d'Auneau
- Stéphane LEMOINE, Conseiller départemental du canton d'Auneau
- Françoise RAMOND, Présidente de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France
- les représentants des opérateurs fibre optique.

Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sincères salutations.

Françoise RAMOND
Présidente de la Communauté
de Communes des Portes Euréliennes
d'Ile-de-France

Jacques WEIBEL
Maire d'Aunay-Sous-Auneau

Investissements cofinancés par :



« Opération soutenue par l'État dans le cadre du plan France Très Haut Débit »



Le Syndicat Eure et Loir Numérique peut déjà répondre à vos interrogations :

- Sur le site internet : <http://www.numerique28.fr>
- En adressant vos questions par courriel à l'adresse : accueil@numerique28.fr
- En téléphonant au 02 37 88 08 74

Pour des questions relatives aux BOX, ou aux montants des abonnements, il est préférable de s'adresser aux services client des opérateurs.